

## Bulletin Parlementaire de l'honorable Claudette Tardif,

Sénatrice de l'Aberta

### La sénatrice prend la parole...

Chers amis,

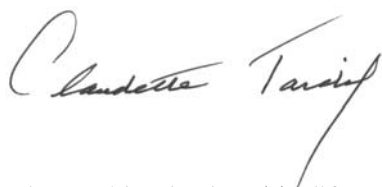
Je suis heureuse de présenter le numéro d'automne 2008 de mon bulletin parlementaire, où vous trouverez des articles sur toute une gamme de sujets, notamment certaines de mes activités au cours des derniers mois.

De nombreux événements ont marqué l'année 2008. En juin, le gouvernement fédéral a présenté des excuses officielles aux anciens élèves des pensionnats autochtones du Canada. Il s'agissait d'une étape importante dans la reconstruction de la relation vitale entre le Canada et ses peuples autochtones. Le Sénat du Canada a aussi adopté une motion historique permettant aux chefs autochtones de répondre aux excuses dans l'enceinte du Sénat – créé selon la constitution pour protéger les intérêts des groupes minoritaires au Canada.

De plus, les élections fédérales du 14 octobre ont donné naissance au 40<sup>e</sup> Parlement du Canada. En cette période de crise économique, de nouveaux défis au Sénat nous attendent dès la rentrée parlementaire. Je me sens privilégiée de pouvoir servir encore une fois en tant que Leader adjointe de l'opposition au Sénat, aux côtés des nouveaux Leader et Whip de l'opposition, Sénateur Cowan et Sénateur Munson.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et avec l'aide de ma nouvelle équipe que je débute cette nouvelle session. Je suis ravie d'annoncer l'arrivée de M<sup>me</sup> Laure Prévost, qui se joint à mon équipe en tant qu'adjointe spéciale. Laure remplace mon ancienne adjointe spéciale, Anne-Sophie Belzile, qui travaille maintenant auprès de la députée libérale Martha Hall Finlay.

Je vous invite finalement à consulter mon site Web, qui a fait peau neuve et est plus convivial! J'ai ajouté de nouveaux outils et de nouvelles ressources afin de mieux illustrer les travaux du Sénat et des Sénateurs.



L'honorable Claudette Tardif  
Leader adjointe de l'opposition au Sénat  
Sénatrice de l'Aberta



La Sénatrice Claudette Tardif s'adresse au Sénat réuni en Comité plénier en présence des chefs des Premières Nations. À gauche, le Chef Phil Fontaine, Chef national de l'Assemblée des premières Nations; de dos, Mary Simon, présidente de l'Inuit Tapiriit Kanatami; à droite, Patrick Brazeau, chef national des congrès des peuples Autochtones.

Les **excuses officielles** présentées par le gouvernement aux anciens élèves des pensionnats indiens le 11 juin 2008 ont fait couler beaucoup d'encre... et beaucoup de larmes. Réunis en comité plénier du Sénat le lendemain des excuses faites à la Chambre des Communes par le Premier Ministre Harper et les Chefs de l'opposition, les Sénateurs ont réitéré leur soutien aux Peuples autochtones et écouté leur message émouvant. En tant que Leader adjointe de l'Opposition au Sénat, je me suis adressée officiellement à eux. (*Voir page 9 des extraits de ce discours.*)

### Dans ce bulletin:

Education postsecondaire	2
Fête du Centenaire	3
Francophonie	4
Bilinguisme des Juges	5
Arts et débats	6
A votre santé!	7
De Québec à la France	8
Nos peuples fondateurs	9

Le site web a un nouveau style!

Naviguez sur [claudettetardif.ca](http://claudettetardif.ca)!

Envoyez vos commentaires (sans frais):

379-S, Edifice du Centre, Ottawa, Ontario, K1A 0A4  
(613) 943-3589 ou 1(800) 267-7362 (sans frais)

## Plus pour l'éducation postsecondaire !

En mai 2008, j'ai eu l'occasion d'intervenir au Sénat sur un sujet que j'ai à cœur, l'éducation postsecondaire. Des constatations positives, telles que la hausse des taux de scolarisation et de diplômés au Canada, témoignent du fait que nous comprenons de mieux en mieux l'importance des études postsecondaires. Toutefois, le recensement de 2006 contient aussi des données qui donnent à réfléchir. Par exemple, le Canada vient au sixième rang de l'OCDE pour la proportion de la population détenant un diplôme universitaire.

Les présidents de trois des universités canadiennes les plus prestigieuses ont récemment déclaré publiquement qu'il était nécessaire d'accroître l'investissement public et privé affecté à l'enseignement postsecondaire. De plus, le magazine *Nature* a récemment critiqué le gouvernement actuel du Canada pour son bilan «lamentable» et son «mépris manifeste pour la science».

Le bien-être social et économique du Canada repose sur notre capacité de transformer les idées en technologies et en innovations. Le fait de négliger les institutions qui favorisent et qui donnent naissance à ces idées, les universités et les collèges, est une invitation au désastre.

Les solutions ne sont pas hors de notre portée. Ce n'est d'ailleurs pas l'absence de solutions qui empêche des progrès rapides dans ce domaine, mais c'est plutôt l'absence de volonté politique.

Voir la conclusion d'un accord national, pancanadien sur l'éducation postsecondaire est très souhaitable. Le temps est venu pour les législateurs à travers le pays d'investir dans notre avenir et dans le bien-être de notre société en faisant de l'éducation postsecondaire une priorité nationale et en travaillant à faire du Canada un centre mondial de la connaissance.

### Saviez-vous que... ?

Même si le nombre d'Autochtones ayant obtenu un diplôme universitaire a augmenté, il ne l'a pas fait en proportion de la croissance de la population en général. Pour la participation universitaire, l'écart entre les étudiants autochtones et la population en général est de 15% à l'heure actuelle, comparativement à 14% en 2001. Trente-quatre pour cent des Autochtones âgés de 25 à 64 ans n'ont pas terminé l'école secondaire. (Recensement 2006)

### Selon le recensement de 2006...

\*60% des Canadiens âgés de 25 à 64 ans ont terminé des études postsecondaires, en hausse de 24% depuis 2001.

\*Plus de la moitié des immigrants arrivés au Canada entre 2001 et 2006 avaient un diplôme universitaire.

\*8% des Autochtones de 25 à 64 ans ont un diplôme universitaire comparativement à 6% en 2001.

\*33% des femmes âgées de 25 à 34 ans ont un diplôme universitaire, contre seulement 25% des hommes du même âge.

\*11% de tous les Canadiens de 25 à 34 ans n'ont pas de diplôme d'études secondaires.



John Erskine, Président de l'ACPLS, la Sénatrice Claudette Tardif et Hilaire Lemoine, trésorier.

### Prix de l'Association canadienne des professeurs de langues secondes

L'apprentissage et l'enseignement du français ont toujours occupé une place centrale dans ma vie. Il y a 40 ans, j'ai commencé ma carrière en tant qu'enseignante de français langue seconde dans une école à Edmonton, marquant le début d'une grande passion pour l'enseignement et pour la recherche. Recevoir le *Prix du membre perpétuel de l'ACPLS*, qui m'a été remis le 25 septembre 2008, est pour moi un véritable honneur. Je remercie l'Association de cet hommage et salue ses efforts d'initiation de projets encourageant la recherche, l'enseignement et l'apprentissage de langues secondes.



***Le Centenaire de l'Université de l'Alberta!***

L'Université de l'Alberta célèbre cette année son centième anniversaire. A l'occasion, de nombreux festivités et rassemblements permettent aux anciens étudiants, professeurs et employés de se remémorer des souvenirs de l'Université, d'en célébrer son succès présent et de s'unir pour lui bâtir un avenir encore plus doux.

*A gauche*, l'ancien Recteur de l'Université de l'Alberta Rod Fraser et sa femme Judith Fraser, la Sénatrice Claudette Tardif et son mari, Denis Tardif, au Gala du Centenaire de l'Université de l'Alberta, le 20 septembre 2008.

***Inauguration des plaques historiques de la Résidence Saint-Jean***



Dans le cadre du 100e anniversaire du Campus Saint-Jean, j'ai dévoilé le 20 septembre 2008 une centaine de plaques commémoratives relatant certains faits historiques du Campus Saint-Jean. Des étudiants, le premier doyen de la Faculté Saint Jean Frank McMahon, le doyen adjoint aux affaires étudiantes et relations publiques Denis Fontaine, le doyen actuel Marc Arnal et la professeure émérite France Levasseur-Ouimet étaient présents à l'occasion (voir ci-contre).



***Les efforts de NABIS reflètent les valeurs canadiennes d'entraide, de compassion et de charité.***

J'ai eu le privilège de féliciter la *Northern Alberta Brain Injury Society (NABIS)* à l'occasion de son 25e anniversaire.

Durant toutes ces années, NABIS a pu alléger les souffrances de milliers d'Albertains avec des blessures au cerveau, ainsi que soutenir les amis et proches de ces blessés. Les progrès médicaux et technologiques permettent de traiter et d'améliorer la qualité de vie de plus en plus de personnes blessées, qui auront besoin d'appui pour réintégrer leur milieu de travail, leur foyers et leurs communautés. L'importance et le rôle de NABIS sont ainsi en pleine croissance et les individus, organisations et gouvernements devront faire leur part afin de permettre à NABIS d'avoir les ressources nécessaires à son travail.

Denis Tardif, la Sénatrice Claudette Tardif, Marie Stelmach et le Premier Ministre de l'Alberta Ed Stelmach le 25 octobre 2008, lors du 25<sup>e</sup> Gala de la *Northern Alberta Brain Injury Society*, à Edmonton.

## Une critique de la Feuille de route pour la dualité linguistique

Je me suis exprimée sur la nouvelle *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne* du gouvernement conservateur en juin 2008, à la Chambre Haute. En voici quelques extraits :

« Certains nouveaux éléments ajoutés sont certes de bonnes initiatives, tels que l'appui à l'immigration francophone, des programmes en arts et culture et le programme de bourses universitaires en traduction, mais j'éprouve cependant de sérieuses réserves.

Cette *feuille de route* manque remarquablement d'envergure. L'absence de volet sur la fonction publique est flagrante et le budget de la *feuille de route* se fait remarquer par sa faiblesse quant à l'appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. 22.5 millions de dollars sont loin de répondre à la demande et les communautés risquent de ne pouvoir se développer de manière optimale. Les montants alloués au développement économique semblent également pâtir d'une allocation arbitraire car ils semblent fortement disproportionnés entre les différentes provinces.

De plus, le nouveau programme d'appui aux droits linguistiques, remplaçant en partie **l'ancien programme de contestation judiciaire**, ne permettra pas de soutenir toutes les plaintes relatives aux langues officielles. Celles touchant des droits prévus dans la *Loi sur les langues officielles* ou dans des lois provinciales et territoriales ne seront pas admissibles, réduisant ainsi fortement l'étendue du programme.

Il est regrettable que la *feuille de route* ne représente pas de vision nouvelle et innovatrice pour la promotion et la défense des droits linguistiques et le développement des communautés de langue officielle. »



Pierre Bergeron, Jean Poulin, Denis Tardif et la Sénatrice Claudette Tardif remettent des prix à Anne-Mary Boileau, Léon et Hélène Lavoie lors du petit-déjeuner de la Fondation Franco-albertaine le 18 octobre 2008, à Calgary.



La Sénatrice Claudette Tardif s'adresse aux membres de la Fondation franco-albertaine le 18 octobre, au Rond-Point annuel 2008 de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

### La Fondation franco-albertaine a « le vent dans les voiles » !

On le constate, on le ressent, on le remarque à l'énergie qui se dégage des personnes présentes au Rond-Point, ainsi qu'aux résultats très positifs rapportés dans le rapport annuel, aux initiatives concrètes qui ont été entreprises au cours des dernières années, à la générosité des donateurs, à l'engagement soutenu des partenaires et surtout au dynamisme et au travail assidu des membres du Conseil d'administration.

La Fondation est un formidable levier pour favoriser l'essor de notre communauté francophone en Alberta. La Fondation est bien positionnée pour mettre en œuvre ses plans et à jouer un rôle de leadership dans la communauté francophone, et ce, non seulement à Edmonton ou à Calgary, mais en région à travers toute la province de l'Alberta.

Je suis fière de pouvoir dire partout où je vais que nous avons une communauté francophone en Alberta qui est forte, qui est dynamique et qui démontre beaucoup de leadership. En soutenant la Fondation franco-albertaine, nous affirmons la vitalité de notre communauté.

### « Citoyens engagés, pour une action concertée ! »

Tel était le thème du Rond-Point 2008 de l'Association canadienne-française de l'Alberta, qui eu lieu du 16 au 18 octobre à Calgary.

Félicitations à Jocelyne Bélanger, Mariette Rainville, Laurent Bolduc, France Levasseur-Ouimet, Le Campus Saint-Jean et la *Faculty of Nursing*, Daniel Cournoyer, Evelyne St-Amand Hubert et Dr. Carl Amrhein pour les Prix d'excellence de l'ACFA, qui leur furent remis en reconnaissance de leurs efforts soutenus pour le développement et le soutien du fait français en Alberta.

## ***Le bilinguisme des juges à la Cour Suprême***

*Extraits de l'entrevue avec la Sénatrice Claudette Tardif par Pierre Donais sur l'émission Revue Politique, diffusée sur CPAC le 3 juin 2008. Pour visionner l'entrevue au complet, visitez le site de CPAC au [www.cpac.ca](http://www.cpac.ca).*

**Pierre Donais:** Pourquoi c'est important pour vous le bilinguisme pour les juges à la Cour suprême?

**Sen. Tardif:** Le bilinguisme et l'égalité des citoyens à être servi dans une des deux langues officielles du pays est un des droits fondamentaux de notre pays. Ça fait partie de notre identité et de nos valeurs canadiennes. [...] On ne peut pas s'imaginer qu'un Premier ministre de notre pays soit unilingue; de la même façon, on ne peut pas concevoir qu'un juge de la Cour suprême soit unilingue.

**Pierre Donais:** On a entendu à certains égards que ce n'était pas trop grave que de nommer quelqu'un d'unilingue, qu'il apprendra, par exemple, le français dans les mois qui viendront. On avait déjà entendu cette excuse-là. Comment vous réagissez quand on vous dit ça?

**Sen. Tardif:** Je crois que c'est un prétexte. Le bilinguisme devrait faire partie des compétences essentielles

à la nomination de juges et un candidat, sachant qu'il veut se présenter un jour comme juge devrait prendre l'occasion d'apprendre le français en cours de route.

**Pierre Donais:** Vous avez l'impression qu'il y aurait levée de boucliers de l'autre communauté linguistique [si on acceptait qu'un juge unilingue francophone soit nommé à la Cour suprême du Canada]?

**Sen. Tardif:** Absolument. [...] On est un pays bilingue et bi-juridique selon la Constitution du Canada, et on reconnaît aussi que d'après la Charte des droits et des libertés, l'article 16 de la Charte, que les citoyens ont le droit d'être entendus dans une des deux langues officielles du pays. Le pays est fondé sur le concept de la dualité linguistique, et je pense que c'est essentiel que sur le plan symbolique mais aussi dans la réalité qu'une personne puisse être entendue dans les deux langues officielles. C'est une question de droits. C'est une question d'égalité réelle, si on veut, d'un bout du pays à l'autre bout du pays.

\*\*\* Le Premier Ministre Harper et le Ministre de la Justice Rob Nicholson ont choisi, le 5 septembre 2008, le Juge Thomas A. Cromwell comme candidat pour remplacer l'honorable Michel Bastarache, mais ne l'ont pas encore nommé. M. Harper a affirmé qu'une nomination ne serait pas faite tant que le juge Cromwell n'aurait pas été interrogé par un comité spécial multipartite de la Chambre des communes, à la rentrée parlementaire.



### ***Présentations sur le rôle du Sénat***

J'aime joindre la parole aux actes. Ainsi, dans un objectif d'éducation et de promotion du leadership chez les jeunes, je visite aussi souvent que je le peux des écoles secondaires de l'Alberta pour y faire des présentations sur le Sénat du Canada. C'est avec plaisir que j'ai rencontré les élèves de l'*Académie Vimy Ridge* à Edmonton en août et leur ai décrit mon rôle de Sénatrice.

De passage à Calgary lors du Rond-Point de l'Association canadienne-française de l'Alberta, j'ai accepté l'invitation pour présenter à un groupe d'élèves de la *Calgary French and International School*. Leurs connaissances politiques et curiosité m'ont agréablement impressionnée. Je leur souhaite beaucoup de succès dans la poursuite de leurs études.



Mme Kriber, Tony Luppino, directeur de la Galerie d'Art de l'Alberta et la Sénatrice Claudette Tardif

### ***La Galerie d'art de l'Alberta***

J'ai eu le plaisir d'accompagner Mme Jeanine Kriber à la Galerie d'art de l'Alberta en juillet lors de sa visite à Edmonton. Nous étions guidées par M. Tony Luppino, le directeur de la Galerie qui nous a fièrement montré les expositions les plus récentes. Reflétant la créativité artistique canadienne, les œuvres de la Galerie sont de véritables trésors de l'Alberta. La visite du chantier du nouveau musée, un édifice qui contribuera grandement au succès des beaux arts en Alberta pour des générations à venir a complété ce tour culturel. Nous souhaitons y retourner pour l'ouverture officielle du Musée et pour y encourager nos artistes canadiens.



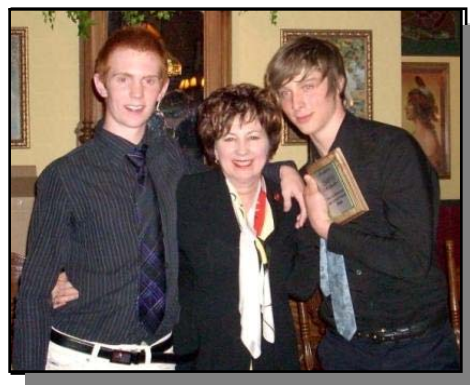
La nouvelle galerie d'art de l'Alberta démontrera l'excellence de l'art de l'Ouest. Une plus grande superficie de 30 000 pieds carrés permettra d'exposer les collections permanentes de plus de 6000 œuvres d'art. De plus, l'agrandissement du centre éducatif pourra accueillir et initier des groupes toujours plus nombreux à l'art visuel.

### ***Sommet de débats de l'honorable Claudette Tardif***

Des étudiants et étudiantes du Collège Ashbury et du Lycée Claudel à Ottawa, de la Old Scona High School d'Edmonton, de la Toronto French School et de l'école William Aberhart de Calgary ont participé le 26 avril 2008 au Sommet de débats de Claudette Tardif à Edmonton.

Depuis 2006, le Sommet de débats de Claudette Tardif réunit chaque année des élèves de partout au pays, de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, sur le Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta à Edmonton, pour une série de débats de haut niveau en français. Chaque étudiant a ainsi l'occasion de démontrer la qualité de son raisonnement et de sa prestation, de travailler en équipe, de perfectionner le style du débat parlementaire canadien et de peaufiner ses talents d'orateur.

J'offre mes plus chaudes félicitations aux champions Ian Pelletier et Josh Cawthorpe de l'école William Aberhart, au Meilleur Orateur Raphaël Guévin Nicoloff (Lycée Claudel), à l'Oratrice en deuxième place Diana Holloway (Toronto French School) et à l'Oratrice en troisième place Gabriella Fanous (Lycée Claudel). Je tiens également à remercier tous les participants pour leurs prestations enjouées et leur donne rendez-vous au Sommet des débats 2009!



La Sénatrice félicite Ian Pelletier et Josh Cawthorpe, champions du Sommet des débats de l'honorable Claudette Tardif.

### **Participez au Sommet des Débats de l'honorable Claudette Tardif en 2009!**

Vous êtes jeune et intrépide? Vous voulez développer vos talents d'orateur et gagner une bourse d'étude? Renseignez-vous auprès de votre école ou écrivez à [tardic@sen.parl.gc.ca](mailto:tardic@sen.parl.gc.ca) !

## ***Une meilleure santé en français!***

Si l'éducation a été le dossier prioritaire des communautés francophones en situation minoritaire des années '80 et '90, le dossier de la santé est devenu le dossier prioritaire des années 2000. Avec près de 70 000 francophones ayant le français comme langue première en Alberta, et certainement plus de 200 000 personnes qui comprennent le français, il est essentiel que des ressources et des infrastructures soient affectées à l'amélioration de la santé et au bien-être des francophones et francophiles de la province.

### **Centre de Santé Saint-Thomas**

Cette année, la vitalité et la santé de la communauté franco-albertaine se sont renforcées par l'ouverture du **Centre de santé St-Thomas** en mai 2008. Cet établissement est le premier centre de santé bilingue en Alberta, offrant une gamme de services de qualité en français à la population ainsi que des logements pour les personnes âgées et personnes en perte d'autonomie. L'ouverture du centre est l'aboutissement d'un rêve magnifique pour la communauté franco-albertaine, qui a su adroitement conclure des partenariats solides avec le gouvernement de l'Alberta, le gouvernement fédéral, Santé Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Capital Health Authority, Réseau-santé en Alberta et la Société Santé en français.

L'appui indéfectible de la communauté francophone et de nombreux donateurs a certes contribué énormément à la réussite de ce projet. Sans cette volonté communautaire, le projet du Centre de santé Saint-Thomas n'aurait pas vu le jour. Il ne fait aucun doute que la concrétisation d'un tel projet innovateur contribue à l'essor et à l'épanouissement de la communauté francophone de l'Alberta. La communauté doit être très fière de cette réalisation, qui est une source d'inspiration pour les collectivités francophones à travers le pays.

---

### ***Baccalauréat bilingue en sciences infirmières***

Il y a encore beaucoup de travail à faire pour offrir des services de qualité en français aux francophones à travers le pays. La pénurie sévère de ressources humaines en santé touche l'ensemble de notre système de santé au pays et les changements démographiques ne font qu'amplifier les besoins en soins de santé. Je suis toutefois optimiste quant à la formation en santé en français car le **programme bilingue de Sciences infirmières du Campus Saint-Jean et de la Faculty of Nursing** de l'Université de l'Alberta a célébré cette année la première promotion de diplômées. De nombreux autres étudiants obtiendront leur diplôme au cours des prochaines années et viendront combler le manque de personnel de santé parlant français.



La Sénatrice Claudette Tardif en compagnie du Doyen Marc Arnal, du député Rahim Jaffer et des premières diplômées du Bac bilingue en Sciences infirmières, le 8 février 2008, au Campus Saint-Jean à Edmonton. Le poids, l'appui et l'engagement de la communauté, incluant l'Association Canadienne française de l'Alberta, le Réseau de santé albertain, Santé en Français et le Consortium national de formation en santé ont permis de convaincre les autorités universitaires et gouvernementales de la nécessité de ce programme.

## ***Bilinguisme et dualité linguistique : l'un ne peut aller sans l'autre***

Une table ronde sur la dualité linguistique a été tenue lors de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadienne, dans la ville de Québec en juin 2008. Lors de cette table ronde, j'ai eu le privilège de m'exprimer sur le thème de la dualité linguistique et le bilinguisme. Voici des extraits de mon discours :

« Alors que le bilinguisme renvoie aux individus et aux compétences individuelles, la dualité linguistique renvoie directement à un ancrage communautaire, à des communautés porteuses d'une histoire et d'un pouvoir politique. Le retour d'un discours sur la dualité linguistique interpelle la francophonie canadienne d'une façon qui rappelle peut-être les débats du siècle précédent sur les peuples fondateurs. Toutefois, le contexte politique, démographique et culturel a changé au Canada depuis les dernières formulations de la notion historique de dualité linguistique. Le nouveau discours sur la dualité linguistique se doit de prendre compte de ces changements, de continuer à structurer l'identité canadienne et refléter le multiculturalisme de notre pays. »

**« Le bilinguisme est la mise en œuvre du principe de dualité linguistique »**



La Sénatrice Claudette Tardif participe le 14 juin 2008 à la Table Ronde de la FCFA à Québec en compagnie du Commissaire aux Langues Officielles Graham Fraser et de la chroniqueuse politique pour *Le Devoir* Manon Cornélius. « *Le bilinguisme est la mise en œuvre du principe de dualité linguistique* » a-t-elle déclaré.

## ***L'Empreinte de la France au Canada après 400 ans***



*Ci-dessus*: Une délégation de Sénateurs canadiens visite leurs homologues français à Paris en mars 2008.

J'ai eu le privilège de participer à un colloque organisé par les Sénats de France et du Canada intitulé « L'Empreinte de la France au Canada après 400 ans », organisé par le Sénateur Serge Joyal, dans le cadre du 400<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement de Samuel de Champlain à Québec en 1608. Pendant trois jours, les Sénateurs des deux pays ont renoué les liens entre le Canada et la France en discutant de l'histoire de la colonisation, de l'établissement des français à Québec et de la langue française.

### ***De l'autre côté de l'Atlantique...***

Une délégation de parlementaires français était à Québec du 8 au 15 septembre pour la 35<sup>e</sup> réunion annuelle de l'Association interparlementaire Canada-France à Québec. Les délégués canadiens et français ont discuté lors de table-ronde de thèmes variés rapprochant les deux pays dont l'économie, le statut de l'opposition parlementaire, l'agriculture et l'immigration. Ils soulignèrent entre autres l'amitié entre les deux pays par des célébrations du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec.

Une délégation de Sénateurs français a été accueillie à Ottawa les 14 et 15 novembre 2008, pour la deuxième et dernière partie du colloque. Celui-ci s'est achevé par le lancement du livre « France-Canada-Québec: 400 ans de relations d'exception », édité par le Sénateur Serge Joyal et par Paul-André Linteau.



***Un moment historique : des excuses nécessaires et attendues depuis longtemps***

Les excuses officielles présentées par le gouvernement aux anciens élèves des pensionnats indiens le 11 juin 2008 ont fait couler beaucoup d'encre... et beaucoup de larmes. Réunis en comité plénier du Sénat le lendemain des excuses faites à la Chambre des Communes par le Premier ministre Harper et les Chefs de l'opposition, les Sénateurs ont réitéré leur soutien aux Peuples autochtones et écouté leur message émouvant. En tant que Leader adjointe de l'Opposition au Sénat, je me suis adressée officiellement à eux. Voici des extraits du discours :

« Honorables sénateurs, chefs des Premières nations. Au nom de l'opposition libérale au Sénat du Canada, c'est avec grande fierté et solennité que je souhaite la bienvenue aux Premières nations ici, à la Chambre haute.

Je sais que je parle au nom de tous mes collègues lorsque je dis que nous sommes profondément honorés du fait que vous avez convenu de venir ici pour répondre officiellement aux excuses que le premier ministre a présentées hier à l'autre endroit.

De par son dessein, sa vocation et son histoire, le Sénat du Canada a toujours été la Chambre du Parlement qui a donné voix aux minorités. Aujourd'hui, votre comparution devant notre comité plénier se veut un événement tout à fait historique, qui s'inscrit brillamment dans cette mission de la Chambre haute. Vous nous accordez, par ailleurs, le privilège d'accueillir, d'écouter et d'enregistrer pour la pos-

térité votre réplique aux excuses qui vous ont été présentées hier par le premier ministre et les chefs des autres partis.

Nous savons que le chemin que vous avez parcouru pour atteindre ce moment historique a été long, pénible et parsemé de contretemps, d'embûches et de revers.

En essayant d'écraser la fierté des Premières nations et d'éradiquer leur identité autochtone, la politique des pensionnats indiens a déchiré votre tissu social et familial et entaché la mémoire de notre histoire collective.

Pour vous, il s'agit d'une blessure profonde et douloureuse qui tarde à se cicatriser. Pour nous, il s'agit de la hantise de vous avoir injustement plongés dans les ténèbres destructrices engendrées par cet épisode. Nous admirons le courage que vous avez témoigné devant ces traitements injustes, disgracieux et déplorables et nous partageons avec nos collègues de l'autre endroit des regrets les plus sincères.

Hier, le gouvernement, en notre nom à tous, a présenté des excuses nécessaires et attendues depuis longtemps. Nous espérons tous que, maintenant, des mesures concrètes suivront pour prouver notre sincérité et notre bonne foi en aidant à panser les plaies.



De gauche à droite, Fred Kelly, un aîné Ojibway, Phil Fontaine, Chef national de l'Assemblée des Premières Nations, la Sénatrice Marjory LeBreton, Leader du gouvernement au Sénat, la Sénatrice Claudette Tardif, Leader adjointe de l'Opposition au Sénat, Mary Simon, Présidente de l'Inuit Tapiriit Kanatami, Patrick Brazeau, Chef national du Congrès des Peuples Autochtones et Clem Chartier, Président du Ralliement national des Métis.



La Sénatrice Claudette Tardif en compagnie du Sénateur Aurélien Gill, à l'occasion de sa retraite du Sénat en juin 2008. L'honorable Gill a défendu les droits des Autochtones, dont l'accès à l'éducation, tout au long de sa carrière et de ses dix ans au Sénat.



La Sénatrice Claudette Tardif auprès du Très honorable Jean Chrétien et de la Sénatrice Nancy Ruth le 17 mai 2008, lors d'un dîner en hommage au Sénateur Fitzpatrick.

***Félicitations!***

*Je tiens à offrir mes sincères félicitations aux Sénateurs Fitzpatrick et Gill à l'occasion de leur retraite ! Tous deux nommés par le Très Honorable Jean Chrétien en 1998, ils quittent le Sénat où ils ont offerts leurs loyaux services et des efforts acharnés pendant 10 ans.*

***Félicitations à Martin Poirier!***

Je tiens à féliciter chaleureusement Martin Poirier pour avoir mérité le *Prix Claudette Tardif 2008 du Conseil français de la Alberta Teachers Association*, en reconnaissance de son professionnalisme et de ses réalisations comme enseignant des études sociales et chef de département à l'école secondaire William Aberhart de Calgary.

Son implication à promouvoir le français par les concours oratoires et le débat en français permettent un rayonnement au niveau provincial et inter-provincial. J'apprécie tout son soutien et ses efforts pour encourager les élèves à participer au *Sommet de débat de l'honorable Claudette Tardif* et ce, depuis le début.

Visitez-nous au [www.claudettetardif.ca](http://www.claudettetardif.ca) et faites-nous part de vos questions et commentaires!

**Forum virtuel du Sénat libéral**

Le Sénat libéral a maintenant un site web! Suivez l'actualité du Sénat en ligne et partagez vos commentaires au [www.liberalsenateforum.ca](http://www.liberalsenateforum.ca).



Le Monument « **Famous Five** », créé par Barbara Paterson, attire de nombreux touristes sur la Colline parlementaire à Ottawa. Il s'agit de la copie identique du monument Famous Five à Calgary.

L'architecte Barbara Paterson, qui a créé le monument, est albertaine ! On peut voir les statues **d'Emily Murphy, Henriette Muir Edwards, Louise McKinney, Irene Parly et Nellie McClung**, célèbres pour « the **Persons case** », reconnaissant les femmes comme des personnes en 1930. Ces cinq femmes étaient également albertaines.